

NOM : AGATHE BIYOUHA ASSOMO

ETABLISSEMENT : UNIVERSITE DE YAOUNDE I – CAMEROUN

STATUT : DOCTORANTE

**TITRE DE L'ARTICLE : LE FRANÇAIS DANS LE SYSTEME
EDUCATIF ANGLOPHONE AU CAMEROUN (Extrait du mémoire de
DEA soutenu à l'UYI)**

La sociolinguistique est la science qui étudie la relation étroite qui existe entre la langue et la société qui l'a en usage. Le présent travail est mené dans le cadre de la sociolinguistique car il présente le lien qui existe entre le français et les locuteurs anglophones au Cameroun. En effet, l'implantation du français au Cameroun a connu plusieurs étapes ; cette implantation porte des particularités liées au type de locuteurs anglophones ou francophones. Cette étude menée sur le français dans le système éducatif anglophone au Cameroun nous permet de mettre en relief l'implantation du français chez les anglophones dans ce pays à travers l'éducation.

Notre travail se situe dans le cadre de la sociolinguistique appliquée car, elle s'occupe de l'aménagement linguistique, des statuts et des fonctions attribuées aux langues ainsi que de l'action de l'homme sur les langues. Notre recherche tient compte de ces éléments et précise des statuts et des fonctions attribués au français par les anglophones au Cameroun ainsi que de leur action sur cette langue. Nous convoquerons aussi la sociolinguistique différentielle pour présenter les facteurs sociaux et historiques qui influencent le français utilisé en milieu scolaire anglophone au Cameroun. Nous aurons aussi recours à la didactique des langues et à l'histoire linguistique du pays. Nous présenterons la politique linguistique et l'implantation du français dans le système éducatif anglophone au Cameroun tout en relevant les périodes précises de cette implantation.

CHAPITRE I

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LE SOUS SYSTÈME ÉDUCATIF ANGLOPHONE PENDANT LA COLONISATION AU CAMEROUN

Le Cameroun a connu de 1884 à 1960, l'administration de trois puissances et chaque puissance mettait sur pied des stratégies pour l'expansion et l'imposition de sa langue. Dans cette promotion linguistique, le domaine de l'enseignement était le plus touché. Les Allemands, les Anglais et les Français vont donc solidifier l'enseignement afin de promouvoir leurs langues.

Notre but dans ce chapitre est de montrer à quel moment le français fait son entrée véritable dans le sous système éducatif anglophone au Cameroun. Pour ce faire, allons présenter un aperçu historique de l'éducation au Cameroun afin de cibler la naissance du sous système éducatif anglophone ainsi que ses particularités. Ensuite nous présenterons l'évolution linguistique au sein de ce système pendant la période coloniale.

1.1- Aperçu historique

Avant l'arrivée des Colonisateurs au Cameroun, les commerçants et les missionnaires avaient déjà réussi à faciliter l'usage de certaines langues locales qui ne disparaîtront pas facilement. Mais la vie linguistique du pays sera modifiée par les colonisateurs chacun à son tour voudra imposer sa civilisation, sa culture, sa langue. comme le dit Baumman et Westermann (1957 : 84)

Une langue est l'expression fidèle de l'ensemble de l'état de civilisation d'un groupe, lorsque cet état se modifie, la langue ne reste pas immuable; elle évolue avec l'ensemble et crée un instrument adéquat aux besoins de la civilisation nouvelle.

1.1.1- La période allemande

Les Allemands administrent le Cameroun de 1884 à 1916. Comme le dit Mballa (P.15), pendant cette période *Le gouvernement allemand s'engage à promouvoir l'éducation dans les colonies.* Et la langue allemande est imposée dans les écoles. Comme le

signale Tabi Manga (2000 : 28) ... *la langue allemande devait être utilisée dans les écoles à l'exclusion de toute autre langue européenne et locale.*

Le système éducatif à cette époque est unique et le français n'est pas encore en usage dans ce système malgré les efforts des Alliances franco-camerounaises fondées en 1883 pour répandre le français en dehors de la France. Les Allemands permettaient l'usage des langues locales mais l'allemand était la langue d'enseignement par excellence et ce principe était soutenu par la loi scolaire de 1910 qui amenait les missionnaires à œuvrer pour l'expansion de l'allemand. Il fallait que la culture allemande soit implantée au Cameroun. Mballa (P.18) dira à cet effet que *L'accent mis sur l'enseignement de l'allemand débouche sur la nécessaire expansion de la culture allemande dans l'ensemble du territoire.* Pendant la période allemande, on ne parle pas encore du système éducatif anglophone car nous avons un système éducatif unique.

I.1.2- La période du Mandat : naissance du système éducatif anglophone

Après le départ des Allemands en 1916, et l'action de la SDN (Société Des Nations), le système éducatif camerounais sera modifié ; français et anglais vont chacun imposer leur système éducatif dans la partie du territoire soumise à leur gouvernance.

Le sous système éducatif anglophone au Cameroun naît pendant la période du Mandat c'est à dire à partir de 1916, lorsque les Allemands partent du Cameroun. La période du Mandat va de 1916 à 1960. Pendant cette période, la France devait diriger les 4/5 du territoire camerounais et la Grande Bretagne les 1/5. Chaque pays gérait son système éducatif de façon particulière. Pourtant bien qu'étant différents ces systèmes éducatifs oeuvraient tous pour l'implantation des langues étrangères à travers l'enseignement et ceci sera un atout plus tard pour le bilinguisme.

Le système éducatif anglophone a connu pendant la période du Mandat, l'action des Missionnaires et de la politique gouvernementale. Les règles principales qui soutenaient l'éducation sous le Mandat britannique ont été énoncées par Tabi, Manga (2000 : 55) à savoir : «

- méfiance envers les modèles théoriques ;
- acceptation de la diversité ;
- laisser faire philosophique ;
- autonomie de l'école. »

En effet, la politique éducative des Anglais était ouverte. L'éducation était une affaire qui concernait l'Etat, les Missions chrétiennes et les administrateurs des établissements scolaires et même les parents. Chaque partie jouait un rôle important dans le développement éducatif des enfants.

Les Anglais faisaient usage des bâtiments scolaires laissés par les Allemands. On notait la présence des écoles de brousse, et des écoles primaires. Les Anglais oeuvraient aussi dans la réhabilitation des internats et des pensionnats. Ces écoles étaient gérées par les missions chrétiennes. Les enseignants étaient généralement les catéchistes et les enseignants autochtones. A la fin de la formation primaire, les élèves devaient aller poursuivre leurs études au Nigeria avant la création des écoles secondaires dans la zone anglophone. La gestion des langues dans le système éducatif anglophone à cette période était assez particulière.

I.2- Les langues locales et l'anglais dans le sous système éducatif anglophone pendant le Mandat britannique au Cameroun

Le domaine éducatif est celui dans lequel Les missions chrétiennes ont largement œuvré. Ces missions en plus de l'expansion de l'anglais, continuaient d'assurer l'expansion du pidgin english et de certaines langues indigènes.

I.2.1- Les langues locales

Les langues locales étaient pour les missionnaires un élément très important pour la propagation de l'Évangile et la transmission des connaissances. Il s'agissait particulièrement du « Duala », du « Bali » et du « Pidgin english ». Echu et Grundstrom (1999 : 87) affirment que la mission de Bâle enseignait le « Duala », le « Bali », pendant l'administration anglaise. Ces langues locales étaient plus enseignées dans les écoles de brousse. Comme le dit Tabi Manga (2000 : 57) les Bâlois dirigeaient 114 écoles de brousse dans lesquelles les enseignements étaient donnés en « Duala » ou en « Bali »

Mais on notera un recul dans la promotion des langues des « indigènes », ceci étant dû à l'expansion du pidgin english. Le pidgin english est une langue utilisée sur la côte avant la colonisation. Cette langue appelée par Caclavière et alii (1979 :31) *Anglais simplifié et africanisé*, favorisait les échanges sur la côte. Selon Stumpf, R., (1979 : 118) *Le*

gouvernement ne trouvait rien contre cette langue hybride. Elle était comprise par la majorité des gens, sans tenir compte de leur origine ethnique. L'usage des langues locales était un atout pour la propagation de l'Évangile c'est pourquoi les missions chrétiennes les appréciaient. En effet comme le dit Makouta, Mboukou (1973 : 19) il fallait toucher l'âme du peuple et ceci n'était possible que par la langue locale. Mais plus tard, cette langue assez répandue dans la zone ne sera plus utilisée dans le sous système éducatif anglophone où il fallait dorénavant assurer la promotion de l'anglais.

I.2.2- L'anglais

L'administration soutenait les établissements où l'anglais était enseigné et cette langue était la seule langue utile pour l'obtention d'un diplôme. Les anglais ne cachaient pas leur volonté d'assurer la promotion de l'anglais ; des aides étaient accordées aux écoles dans lesquelles l'anglais était enseigné ; comme le dit Tabi, Manga Jean (2000 :63) *L'administration britannique n'accordait des subventions qu'aux écoles primaires utilisant pleinement l'anglais. A la suite du « Board of Education » (états généraux de l'éducation) tenu en 1958, l'anglais devint le seul médium d'enseignement car l'interdiction d'enseigner d'autres langues avait été donnée. Cependant, le français fera son entrée dans ce système éducatif dans certains établissements en tant que matière enseignée.*

1.3- Pénétration du français dans le sous système éducatif anglophone pendant la période du Mandat

Pendant la période du Mandat britannique au Cameroun, l'anglais était la langue étrangère adoptée comme langue d'enseignement cependant dans certains établissements, le français était déjà présent. Il s'agit des établissements missionnaires dans lesquels l'enseignement du latin aux séminaristes va faciliter l'enseignement du français.

1.3.1- Le français au « Saint Joseph's College »

En 1939 Au collège Saint Joseph (Saint Joseph's College) créée à Sasse, le latin était enseigné aux séminaristes. En 1957 dans ce même collège le français va commencer à être enseigné. Selon Shiri (2006 : 17) un ancien élève de ce collège aurait déclaré avoir reçu les

enseignements de français dispensé par le Rev. Père Francis McCarthy. Ces enseignements suspendus un an après reprendront après l'Indépendance du pays. En effet, l'absence d'enseignant qualifié va être frein pour cet enseignement. Surtout que les rapports entre la zone francophone et la zone anglophone à cette époque ne sont pas étroits. C'est à la suite de l'Indépendance certains francophones comme M. Felix Mapenya et Fouda seront recrutés pour enseigner le français dans cet établissement.

1.3.2- Le français à la « Basel Mission College »

Au Collège de la Mission de Basel (The Basel Mission College) ouvert à Bali en 1949 qui deviendra plus tard le Collège Protestant du Cameroun (Cameroon Protestant College), les cours d'anglais, de français et de latin étaient dispensés mais l'usage de ces langues était optionnel à l'examen. Selon Shiri M. (2007 : 19) le français a été enseigné dans ce collège par Jean Pierre Schneider en 1952, il sera plus tard assisté par Mbassi Manga en 1956 et par Tachang , Charles en 1957.

Nous pouvons noter que dans ces établissements, le français a été enseigné avant l'Indépendance du pays. Mais ces enseignements recevaient plus l'intérêt des séminaristes qui en avaient besoin pour l'évangélisation. Les autres élèves pouvaient recevoir ces enseignements avec peu d'intérêt car ils souhaitaient tous continuer leurs études soit au Nigeria soit à Londres où le français n'était pas assez utilisé. En outre, nous pouvons noter que le gouvernement anglais ne pouvait pas apporter un appui solide pour ces enseignements car il devait assurer la promotion de l'anglais et pas d'une autre langue étrangère et surtout le français qui était la langue de leur voisin dans la colonie.

Pendant la colonisation anglaise dans cette zone du Cameroun, la langue française n'était pas enseignée dans les écoles primaires mais à partir de 1939, cette langue commence à être enseignée dans certains établissements anglophones. Mais pour plusieurs élèves anglophones le français demeurait une langue voisine, le contact qu'ils avaient avec cette langue se faisait lors de la rencontre avec les francophones mais aussi à travers la radio et les journaux. Il faut noter que les jeunes camerounais ne trouvaient pas de grand inconvénient dans l'apprentissage des langues étrangères pour eux ces langues ouvraient de nouveaux horizons.

À la veille de l'Indépendance, l'anglais était la langue d'éducation des anglophones et le français était celle des francophones. Le Cameroun étant un pays multilingue il fallait sur le

plan formel encourager l'usage des langues officielles pour faciliter la communication entre différents groupes ethniques. Vigner (1991 : 112) dira à cet effet que *A l'intérieur de chacune des zones, l'absence de langue dominante a fait retenir le français ou l'anglais afin d'éviter que la promotion d'une des langues nationales ne soit perçue comme l'expression de la prééminence d'une communauté sur toutes les autres.* Mais comme le dit Mballa (P.12)

L'accession du pays à l'indépendance en 1960 impose à la fois une nouvelle orientation de l'éducation et une réorganisation du système scolaire mis en place à l'époque coloniale. L'indépendance va faciliter l'implantation du français dans le système éducatif anglophone au Cameroun car pendant cette période, le français ne sera plus pour les anglophones une matière enseignée dans certains établissements ou une langue voisine dont l'usage est doté d'enjeux peu importants. Le français deviendra la langue de tous les camerounais d'où l'importance de son implantation dans le sous système éducatif anglophone

IMPLANTATION DU FRANÇAIS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ANGLOPHONE AU CAMEROUN DE 1960 À NOS JOURS

Avec l'accession du pays à l'indépendance en 1960, l'éducation au Cameroun connaîtra une nouvelle orientation. C'est à la suite de la Réunification le premier octobre 1961 que l'implantation véritable du français dans le système éducatif anglophone au Cameroun commencera de façon officielle. À partir de cette période, la promotion d'une politique axée sur le bilinguisme sera effective. Ozéle Owono (2003 : 111) affirme à cet effet que :
La langue française occupe avec l'anglais l'autorité de l'espace public. De ce fait, c'est de l'autorité étatique que ces deux langues reçoivent leur pouvoir de baliser l'espace linguistique des locuteurs.

Le bilinguisme officiel est valorisé au Cameroun mais pendant la Réunification, la politique linguistique est marquée par le principe de territorialité car dans la République fédérale, on pouvait parler l'anglais quand on se trouvait dans le Cameroun occidental sous tutelle britannique et le français dans le Cameroun oriental sous tutelle française.

L'Unification viendra accentuer en 1972 la politique du bilinguisme qui devait briser les barrières linguistiques du pays. Comme le dit Vigner (1991 : 111)
... Le passage du statut de république fédérale à celui de république unie en 1972, ainsi que l'unification du ministère de l'éducation nationale, qui allaient se traduire par l'institutionnalisation de ce bilinguisme et notamment le faire entrer dans le système éducatif. L'école apparaît comme le moyen privilégié pour rendre les Camerounais bilingues ; Il fallait donc enseigner le français aux anglophones pour assurer l'unité nationale. Comme le dit Tabi Manga (2000 : 135) *Le français par suite à l'application de la politique du bilinguisme officiel, est effectivement inscrit au programme de formation dans le système anglophone.*

Cette implantation du français dans le système scolaire anglophone au Cameroun est marquée dans l'enseignement secondaire général par la création des établissements bilingues et par l'intégration du français dans les programmes d'enseignement aux anglophones.

II.1 – La création des établissements d’enseignement bilingue

Le français fait son entrée dans le système scolaire anglophone au Cameroun à la suite de la réunification dans l’enseignement secondaire. Cette époque se caractérise par l’unification linguistique du pays sur le plan officiel marquée par la création des établissements secondaires d’enseignement général bilingues.

II.1.1- Création des structures d’éducation formelle

En 1962, on note la création du Collège « Man o war bay » dans la zone anglophone camerounaise. Ce collège installé à Molyko – Buéa deviendra plus tard le lycée bilingue de Buéa en 1963 (Tabi Manga J 2000 :116). C’est sous ce nom qu’il est connu de nos jours. Dans la zone francophone, la promotion du bilinguisme en milieu scolaire anglophone au niveau de la création des établissements scolaires bilingues est marquée par la création du collège bilingue d’application en 1965. Ce collège fut créé dans le but de faciliter la pratique des stages de fin de formation aux élèves professeurs de l’École Normale Supérieure. Situé à Yaoundé, précisément à Ngoa Ekelle, ce collège est déjà le Lycée Bilingue d’application. Plus tard, on aura le lycée bilingue de Yaoundé et plusieurs autres collèges.

La création des établissements bilingues permettait la cohabitation entre élèves francophones et élèves anglophones pour favoriser le bilinguisme. D’autre part, l’entrée du français dans le système secondaire anglophone a entraîné une innovation dans les programmes d’enseignement.

II.1.2- Création des structures d’éducation non formelle

Les structures d’éducation non formelle sont des centres de formation qui ne suivent pas totalement la réglementation scolaire fixée pour les autres établissements. En effet dans ces centres on note la présence des élèves, des étudiants, des travailleurs... qui veulent apprendre ou parfaire leur formation linguistique puisqu’il s’agit ici des centres de formation linguistique. En ce qui concerne la formation en français, nous avons le Centre Fédéral Linguistique et Culturel créé en 1962 où des cours de français étaient dispensés ce qui permettait aux anglophones d’accroître leurs compétences et leurs performances en français.

En outre, des cours de français organisés par l'Ambassade de France au Cameroun depuis 1977 permettent aussi aux anglophones de mieux communiquer en français. Nous notons aussi la présence du centre linguistique pilote créé en 1986 à Yaoundé avec le soutien de la Présidence de la République permet aux anglophones de recevoir une formation en français. Ce centre étendra ses limites plus tard dans plusieurs autres provinces.

En outre on note aussi que la formation en français se fait aussi à travers la radio avec des émissions comme « French by radio » émise au poste national en 1967 et à Radio Buéa en 1972. Ce programme était soutenu par l'organisation de la Radio Télévision Française (ORTF). Selon Mendonze (1999 : 49) il s'agit d'un projet financé par la France et mis sur pied depuis 1965. En outre la coopération française soutenait à partir de 1972, des programmes de formation bilingue dans les écoles et collèges à Buéa et à Bamenda. Plus tard avec l'arrivée de la télévision, la formation en français s'accroît ; et même au niveau de la publication des journaux on note la marque du bilinguisme. Ceci explique pourquoi le nombre d'anglophones pouvant communiquer en français va croissant. De plus, la barrière politique du pays brisée, les anglophones et les francophones étaient de plus en plus en contact ce qui facilitait aux anglophones le fait d'être en contact avec le français. C'est pourquoi nous avons pu noter pendant notre enquête que les anglophones résidant en zone francophone sont plus bilingues que ceux de la zone anglophone. Sur 800 élèves interrogés dans la zone anglophone, 350 peuvent s'exprimer en français mais non sans difficulté. Pourtant, sur 800 élèves anglophones interrogés en zone francophone, 650 peuvent s'exprimer en français malgré les écarts. Notons tout de même que le taux d'anglophones pouvant s'exprimer en français augmente. Lorsque nous comparons les résultats de l'enquête menée en 2003/2004 dans des établissements tels que le Lycée bilingue d'Application, le lycée bilingue de Buéa... et ceux de l'enquête menée en 2007/2008 pour le présent travail, Nous pouvons signaler que les élèves anglophones font de plus en plus usage du français. Ceci est aussi dû à la bonne application des programmes d'enseignement du français aux anglophones.

II.2- Le «French » dans les programmes d'enseignement secondaire général anglophone

L'implantation du français dans l'enseignement secondaire anglophone au Cameroun a entraîné un changement dans les programmes. En fait l'entrée du français dans le sous système éducatif anglophone au Cameroun fera naître le concept de « french ». Dans ce sous système, l'enseignement du français est soutenu par plusieurs objectifs et le français porte les statuts de langue d'enseignement et de matière scolaire. Nous présenterons les objectifs de l'enseignement du « French » puis nous mettrons en lumière les statuts de cette langue dans le sous système éducatif anglophone au Cameroun après l'Indépendance.

II.2.1- Les objectifs de l'enseignement du « French » au Cameroun.

La langue est un instrument de communication l'objectif fondamental de l'enseignement d'une langue est donc la facilitation de la communication entre les individus. Mais à côté de cet objectif se trouvent d'autres buts tant politiques que culturels.

Sur le plan politique, nous pouvons dire que le français enseigné aux anglophones a des enjeux aussi bien dans la politique interne du pays que dans la politique externe. En effet, sur le plan interne, le français enseigné aux élèves anglophones facilite l'unité du pays. Il fallait par la promotion du bilinguisme officiel aboutir au décloisonnement linguistique qui existait entre francophones et anglophones au Cameroun. Sur le plan de la politique externe, le Cameroun devait entretenir des relations de paix avec d'autres pays dans le cadre de la francophonie. Echu G. (www.inter-français.htm) dira que *Le français est une langue d'enseignement de grande importance dans le monde. En fait, son enseignement aux non francophones constitue une donnée fondamentale dans le concept de la francophonie.* L'enseignement du français aux anglophones au Cameroun va accroître le nombre de locuteurs du français ce qui est avantageux dans le cadre de la Francophonie. En outre, le monde actuellement évolue dans le concept de village planétaire . Il est donc important pour le Cameroun d'entretenir des relations de paix avec les autres pays ; et pour cela, Galisson et alii (1980 : 20) pensent que *La connaissance des langues étrangères chez une grande partie de la population procure au pays une position favorable dans ses rapports avec les autres*

nations et, de plus, cette connaissance des langues est censée favoriser la compréhension, la paix et l'amitié entre les peuples. Le français enseigné aux anglophones est donc un atout pour les relations entre le Cameroun et d'autres pays francophones.

Sur le plan culturel, nous dirons que la langue est un élément culturel, elle représente la culture d'un peuple l'apprentissage d'une langue étrangère rime avec la découverte d'une culture nouvelle. Galisson et alii (1980 : 20) affirment à ce propos que en apprenant une langue nouvelle *l'élève découvre la littérature, la civilisation, les arts, etc. en un mot la culture du pays étranger.* Le français enseignée aux élèves anglophones permet donc à ceux-ci de connaître la culture française et ceci pourra les aider à enrichir la culture camerounaise étant donné que tous les peuples se situent de nos jours au carrefour du donner et du recevoir.

II.2.1- Le français comme langue d'enseignement

Le français comme médium d'enseignement chez les anglophones a existé dans les établissements bilingues à classes mixtes. Ce principe a été manifeste au Lycée Bilingue de Buéa et au Collège Bilingue d'Application de Yaoundé pendant plusieurs années. Il fallait comme le dit Essono Jean Marie (2001 : 73) que le français et l'anglais soient parlés indistinctement. Dans ces premiers établissements, francophones et anglophones partageaient les mêmes salles de classes ; ils suivaient les mêmes cours en français et en anglais pendant quatre années puis se spécialisaient pour mieux préparer chacun selon l'option choisie le G.C.E. O Level ou le BEPC. Les anglophones étant bien formés en français pouvaient aborder les épreuves du BEPC sans grande difficulté. Ce phénomène existe aussi depuis 1995 au Collège Bilingue Wafo situé à Douala mais nous pouvons noter qu'actuellement les francophones intègrent plus le sous système éducatif anglophone alors que plusieurs élèves anglophones préfèrent continuer leurs études dans le sous système éducatif anglophone après la quatrième année.

Le français intervient ici comme une langue d'enseignement, c'est une langue utilisée pour l'enseignement des autres matières telles que l'histoire, les mathématiques... Dans ces salles de classes, les professeurs enseignaient soit en anglais soit en français, le français ici porte donc le statut de langue d'instruction et ceci est valable aussi bien pour les francophones que pour les anglophones. Dans ce contexte de bilinguisme authentique, il est aisé de passer du français à l'anglais sans gêne. Selon le témoignage d'un ancien élève du système, les élèves passaient d'une langue à l'autre parfois sans transition. Nous pouvons

noter que la formation bilingue reçue dans les premiers établissements bilingues au Cameroun situait certains apprenants dans la catégorie des bilingues parfaits.

Il existe aussi certains anglophones ayant fait des études secondaires dans des établissements francophones c'est le cas de Amah TuTu Muna qui a affirmé lors d'une émission télévisée à la CRTV à l'occasion de la journée mondiale du bilinguisme, qu'elle a fait des études secondaires au Lycée Général Leclerc. Le Ministre qui est de culture anglophone a fait des études secondaires francophones.

Le français bien qu'ayant été une langue d'enseignement dans le sous système éducatif anglophone au Cameroun y porte aussi le statut de matière enseignée.

II.2.2- Le français comme matière enseignée

Le changement des programmes scolaires motivé par la politique du bilinguisme après l'indépendance du Cameroun favorise l'implantation du français en tant que matière dans le système scolaire anglophone. Chumbow , Sammy (1982 :190) dira à cet effet que :

However, in recognition of the status of english and french in the Federal Republic, school were encouraged to offer or intensify the study of official language as a subject in the curriculum and achieve a respectable degree of proficiency in it by graduation day.

Toutefois, en reconnaissance du statut de l'anglais dans la République fédérale, l'école était encouragée à offrir ou intensifier l'apprentissage de la langue officielle en tant que matière dans le programme afin de réaliser de mieux l'appréhender pendant les examens

Les langues officielles à savoir l'anglais et le français devenaient des matières enseignées dans les lycées et collèges ce qui préparait les élèves à mieux être performant pendant les examens car ils devaient être évalués en ces langues. Dans les établissements authentiquement bilingues le français était à la fois une langue d'enseignement et une matière enseignée. Mais dans les autres établissements anglophones, le français était une matière.

Le « french » devient une matière obligatoire au secondaire dans tous les établissements à la suite de l'indépendance. L'enseignement du français aux anglophones est fait par des professeurs formés avec la collaboration du programme PASECA (Programme d'Appui au Système Éducatif Camerounais) élaboré en 1934 qui avait pour objectif de promouvoir *le bilinguisme par l'enseignement du français dans les provinces anglophones et*

dans les lycées bilingues. Cf Stinzy, Solere Emmanuel (cf webographie) envoyé spécial dans le Sud Ouest. En effet, à la suite de l'Unification du ministère de l'éducation nationale, il fallait assurer la bilinguïté des enseignements. En outre, on note la participation du Projet de Recherches Opérationnelles pour l'Enseignement des langues au Cameroun : PROPELCA qui a parmi ses objectifs celui d'assurer *L'enseignement bilingue anglais/français avec l'enseignement de certaines matières dans ces deux langues (Surtout l'anglais pour les francophones)* Cf. Elisabeth, Gfeller (2000 : 207). Dans cet enseignement du french aux élèves anglophones au Cameroun, nous pouvons aussi mentionner l'appui de la coopération France -Education - Cameroun.

La fin de la colonisation impliquait le fait que les Camerounais puissent s'administrer eux mêmes. La politique camerounaise, influencée par les politiques extérieures était fondée sur le principe d'unité nationale d'où l'instauration du bilinguïsm qui est un soutien efficace pour l'implantation du « French » en milieu scolaire anglophone.

La promotion du français chez les anglophones du Cameroun a été faite en grande partie à travers l'éducation. Le français dans le système scolaire anglophone au Cameroun voit sa naissance dans les premiers établissements bilingues où dans les classes mixtes il était à la fois une langue d'enseignement et une matière enseignée. Dans les autres établissements anglophones, le français commence à être une matière enseignée d'abord au secondaire et plus tard à partir même du primaire. En outre les centres linguistiques favorisent aussi l'expansion du français par les anglophones grâce aux formations qu'ils offrent. Cependant, cette promotion du français connaît plusieurs obstacles.

BIBLIOGRAPHIE

*OUVRAGES GENERAUX

- BRETON, Roland et BIKIA FOHTUNG, 1991, *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*, Paris, ACCT
- BWELE, Guillaume et Alii, 1981, *L'encyclopedie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Les nouvelles éditions africaines.
- CACLAVIERE, Georges et Alii, 1979, *Atlas de la République Unie du Cameroun*, Paris, Jeune Afrique.
- CHAMPAUD, Jacques, 1983, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, n°98.
- CASSE, Pierre, 1984, *Les outils de la communication efficace*, Chotard et associés.
- DEBEL, Anne, 1977, *Le Cameroun aujourd'hui*, Paris, Jeune Afrique.
- DIEU, Michel et RENAUD, Patrick, 1983, *Atlas Linguistique du Cameroun* (ALCAM), Yaoundé, Institut des Sciences Humaines, ACCT/CERDOTOLA.
- GAILLARD, Philippe, 1983, *Le Cameroun*, T1, Paris, L'Harmattan.
- IMBERT, Jean, 1973, *Le Cameroun*, Paris, Puf, Que sais je ?.
- MENDRAS, Henri, 1989, *Eléments de sociologie*, Paris, Armand Colin
- MVENG, Engelbert, 1963, *Histoire du Cameroun*, Paris, présence Africaine.
- MVENG, Engelbert et Beling Nkoumba, 1977, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER.
- MONTECOT, Christiane, 1990 *Techniques de communication écrite*, Paris, Eyrolles.
- NGOH, Victor Julius, 1990, *Le Cameroun, 1884-1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER.
- NGONGO, Louis, 1935, *Langues et forces religieuses, histoire des forces religieuses au Cameroun de la première guerre mondiale à l'indépendance (1914-1965)*, Karthala.

*OUVRAGES DE LINGUISTIQUE

BAUMANN, H. et Westermann D.,1957, *Les peuples et les civilisations, suivi de Les langues et l'éducation*, Paris, Payot.

BAYLON, Christian, 1996, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.

BEBAN, Sammy Chumbow, 1980, *An African experiment in nation Building : the bilingual Cameroon Republic Since Reunification*, Colorado, westview press/Boulder.

BITJAA KODI, 1994 ,«La cohabitation des langues» in *Communication* présenté en juin au département de linguistique de l'université de Yaoundé.

BOFIA et alii, 2007, *Le réseau du français 1, A new secondary french course for cameroon*, Nmi education, Yaoundé - Cameroon.

BRAVO, Merieux, 1999, *Méthode de français*, Paris, Didier.

BRETON, Roland, 1976, *Géographie des langues*, Paris, PUF, Que sais je ?.

BRIGHT, William, 1966, *Proceedings of the UCCLA Sociolinguistics conference*, La Haye, Paris, Mouton.

CALVET, Louis Jean, 1994, *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique Urbaine*, Paris, Payot et Rivages.

CALVET, Louis Jean, 1988, *Language wars and linguistic policy*, New-York, Oxford university press.

DALGALIAN, Gilbert et alii, 1981, *Pour un nouvel enseignement des langues*, Paris, Clé.

DAVID et alii, 1980, *Pierre et Seydou IV Méthodes de français à l'usage des élèves africains anglophones du second degré* , Belc, Paris, Hachette

DAVID et alii, 1967, *Pierre et Seydou 2, Méthodes de français à l'usage des élèves africains anglophones du second degré* , Belc, Paris, Hachette.

DEROY,L.,1956, *L'emprunt linguistique*, Paris ,Les belles lettres.

DUBOIS, Jean et Alii, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

DUMONT, Pierre, 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.

ECHU, Georges et GRUNDSTROM, Allan W., 1999, *Official bilingualism and linguistic communication in Cameroon*, New York, Peter Lang.

- ECHU, Georges, 1999, «Historique du bilinguisme officiel au Cameroun» in MENDO ZE Gervais, *Le français langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- En passant le Mungo, 1, Méthode d'enseignement du français dans les écoles primaires anglophones*, 1983, écrit par un groupe d'enseignants camerounais, EDICEF, CEPER.
- En passant le Mungo, 3, Méthode d'enseignement du français dans les écoles primaires anglophones*, 1989, écrit par un groupe d'enseignants camerounais, EDICEF, CEPER.
- ESSONO, J.M., 1982, «Les créations lexicales en français du Cameroun» *Cahier du département de langues africaines et de linguistique*. Université de Yaoundé.
- FERAL, Carole (de), 1976, *Le pidgin english du Cameroun, présentation socio-linguistique*, Yaoundé, Onarest, Bulletin de l'Alcam, N°2.
- GADET, Françoise, 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Armand colin.
- GUILBERT, Louis, 1972, «Peut-on définir un concept de norme lexicale ? » in *Langue française : la norme*, Paris, Larousse.
- GRANDSAIGNE, 1973, *France Afrique*, Paris, Hachette.
- GREVISSE, Maurice et Goosse, 1993, *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- GUTH, Paul, 1992, cité par Dumont Pierre in *Francophonie par les textes*, Paris, Hachette.
- HALLIDAY, M.A.K. ET Alice, 1972, «The users and uses of language» in *Readings in sociology of language*, the Hague, Mouton.
- HIMBER, Celine, 1999, *Le kiosque, méthode de français*, Paris, Hachette.
- INE, 1975, Discours du séminaire sur le bilinguisme Yaoundé, 28 novembre.
- JONANG, Clarisse, 1993, *Influence du camfranglais dans les performances des élèves des lycées et collèges en français, le cas de Douala et Yaoundé*, mémoire de DIPES II.
- KOENIG et alii, 1983, *A sociolinguistic profile of urban centers in Cameroon*, University of California, Los Angeles, cross road press.

- LANDSHEERE, V et G, 1975, *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, PUF.
- MACKEY, F. William, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck
- MAKOUTA MBOUKOU, J.P.,1973, *Le français en Afrique noire (histoires et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire)*, Paris, Bordas.
- MANESSY, Gabriel et WALD Paul, 1984, *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan.
- MBONDJI, M.M.,1998 ,*Le français en milieu scolaire anglophone au Cameroun, analyse sociolinguistique et problématique didactique*, thèse de doctorat , université de Bordeaux III .
- MAZAURIC, Catherine, 2003, *On y va ! Niveau 3 Nigeria*, Clé International.
- MAZAURIC, Catherine, 2003, *On y va ! Niveau 1 panafricain*, Clé International
- MBALLA, B.J.J., *Législation et réglementation scolaires au Cameroun*, Yaoundé, CEPER.
- MEILLET, Antoine et COHEN Marcel, 1952, *Langues du monde*, Paris, Champion.
- MEILLET, Antoine, 1958, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris Champion.
- MENDO ZE, Gervais, 1990, *Une crise dans les crises, le français en Afrique noire francophone le cas du Cameroun*, Paris, Abc, groupe média international.
- MENDO ZE, Gervais, 1999, *Le français langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- NGALASSO, MWATHA MUSANGI, 1985, « Vivre le français en Afrique mais quel français ? » in *Dialogues et culture*, FIPF, n° 27.
- NOUMSSI, Gérard Marie et FOSSO, 2001 ,«Le français en Afrique noire au début du troisième millénaire : variations, problèmes sociolinguistiques et perspectives didactiques» in *Présence francophone* N° 56.
- NZENDE, C., 1969, *Contribution à l'étude des problèmes particuliers à l'enseignement du français au Cameroun*, Université fédérale du Cameroun, ENS, Mémoire de CAPES.

- ONGUENE ESSONO, Louis Martin, 1999, « Des statuts du français au Cameroun. Essai de description des situations réelles du français au Cameroun » in MENDO ZE , Gervais, *Le français langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- PERROT, Jean, 1986, *La linguistique*, Paris, PUF.
- PURKIS, H., 1966, *French book for west Africa*, Cambridge, Longman.
- PRAT et BHELY, 1973, *The new practical french*, London, Longman Limited.
- PUREN, Christian, 1998, «La didactique des langues en contexte scolaire», in *Didactologie des langues-cultures*, Paris, Didier, Erudition, juil-sept.
- RENAUD, P. Patrick, 1983, «Le Cameroun» in *CONFEMEN* Conférence des Ministres de l'éducation des pays d'expression française, promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs, Quebec.
- REY, Alain, 1982, *Dictionnaire de la langue française*, Paris V, Le Robert.
- REY, Alain, 1993, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- ROULET, E., 1976, «L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des publics visés» in *Etude linguistique appliquée* N° 21, janv-mars, Paris, Didier.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SCHMITT, Christian, 1977, «Les langues régionales au XVIe et XVIIe siècles» dans *Les travaux de linguistique et de littérature* publiés par le centre de philologie et de littérature de l'université de Sorbonne.
- SHIRI, HALLE MAGDALENE AWA, 2007, *Bilingualism in Cameroun, evolution and challenges*, Gospel Press, Bamenda.
- SOL, Marie-Désirée, 2002-2003, *La dynamique du français dans la ville de Buéa : attitudes et représentations linguistiques*. Mémoire de maîtrise, UYI.
- STUMPF, Rudolph, 1979, *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang.
- SOH André et alii, 1993, *Transafrique 3*, Paris, Hachette and macmilan education.

- SOH KENGNE, 1981 , «L'enseignement du français dans les écoles primaires anglophones au Cameroun» in *L'enseignement des langues au Cameroun*., collection spéciale des cahiers du département des langues africaines et linguistique, université de Yaoundé N°3.
- SOUCHE, A. et GRUNENWALD, 1980, *Dictionnaire Hachette de la langue française*, Paris, Hachette.
- TABI MANGA, TADADJEU, Maurice et Alii, 1985, in *Identité culturelle camerounaise*, Actes du colloque de la deuxième semaine culturelle nationale, Minfoc, Yaoundé, mai.
- TABI MANGA, Jean, 1990, «introduction», in FREY Claude et LATIN Daniel *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, John Libbey eurotext, collection actualité scientifique.
- TARKEH, Victor et alii, 2003, *Apprenons le français 5*, Anucam.
- TCHOUNGUI, G., 1977, *Le bilinguisme au Cameroun bilan et perspectives*. Yaoundé, CNE ISH Onarest.
- VIGNER, G., 1992, "Le français langue de scolarisation". In *Etudes de linguistique appliquée, N° 88, pp 39-55*, Paris, Didier Erudition.
- VINAY, J.P. et DARBELNET, J., , 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.
- WHITMARSH et alii, 1971, *New advanced french course*, London, Longman.
- ZANG ZANG, P.,1985, *Le français oral camerounais à travers l'émission radiophonique «SOS solidarité »* Université de Yaoundé, mémoire de Maîtrise.
- ZANG, ZANG PAUL, 1992, *Le processus de dialectalisation du français en Afrique. Le cas du Cameroun*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Yaoundé.
- ZANG ZANG, Paul, 2001, « Politique linguistique, politique de développement, politique d'intégration cas de la CEMAC » in *Actes de la journée internationale de la francophonie*, Yaoundé, Aupel Fluref.
- ZARATE, Geneviève, 1986 *Enseigner une culture étrangère*, Paris, Hachette.

ZE AMVELA, 1981, «The teaching of english in francophone primary schools in Cameroon» in *L'enseignement des langues au Cameroun*, Collection spéciale des cahiers du département des langues africaines et linguistique, université de Yaoundé N° 3.

ZE AMVELA, 1989 , «Reflexions on the implications of bilingualism in the Republic of Cameroon» in *Annales de la F.A.L.S.H, Université de Yaoundé I*, serie letters.

www.interfrançais.htm.